

[Texte]

does not allow that same freedom with grain, and I think that we should examine the whole field of quota application in agriculture along with our look into the dairy system.

Mr. Chairman, can we discuss agricultural quotas as such when deciding on dairy policy?

The Chairman: I think your statement, Mr. Douglas, indicates that you are in favour of this policy and that by favouring such a policy you would also favour the free movement of grain. Or would you be in favour of penalizing those who bootleg grain?

Mr. Douglas (Assiniboia): I think that we should take those border restrictions out. They are ridiculous.

The Chairman: Thank you, Mr. Douglas. I recognize Mr. Dumont.

M. Dumont: Merci, monsieur le président.

J'aurais voulu poser une question au ministre, mais comme le sous-ministre a une figure très sympathique, je suis convaincu qu'il transmettra la question au ministre.

J'ai devant moi un article d'un journal de novembre 1969. Il est dit textuellement:

Le gouvernement fédéral vient de prêter \$1 million à la CORÉE pour l'expansion de l'industrie laitière...

Nous savons que ces prêts sont presque toujours faits sans intérêt. Est-ce que les \$90 millions, qui sont prêtés, comme on l'a dit tout à l'heure, par le Trésor pour l'administration du ministère de l'Agriculture, et les \$125 millions qui seront prêtés au mois d'avril ne pourraient pas aussi, avec l'indulgence du ministre des Finances, être prêtés sans intérêt, afin d'assurer de bons revenus aux cultivateurs du Canada?

Mr. Williams: I would like Dr. Barry to answer, because this is a question of interpretation of the Canadian Dairy Commission Act.

Dr. S. C. Barry (Chairman, Canadian Dairy Commission): As I understood Mr. Dumont's question, he was referring to our financing operations.

As the Minister pointed out, we financed the cost of buying the product which we do to support the market prices of butter, skim milk powder and cheese, with money which we borrow from the Minister of Finance, and this is provided in our legislation. This is a

[Interprétation]

permet pas le même mouvement, la même liberté de mouvement pour les céréales. Je pense que nous devrions étudier tout l'ensemble du système de contingentement dans l'agriculture en même temps que les problèmes de l'industrie laitière pour voir ce qu'il en est.

Est-ce qu'on ne pourrait pas aussi voir ce qu'il en est des contingentements agricoles comme tels, lorsque nous déciderons d'une politique laitière?

Le président: Votre déclaration nous indique, monsieur Douglas, que vous êtes en faveur de cette politique, mais qu'en favorisant cette politique, vous favoriseriez aussi le libre mouvement des céréales? Ou encore, que vous seriez disposé à pénaliser ceux qui font du transport illégal de céréales?

M. Douglas (Assiniboia): On devrait faire disparaître toute restriction portant sur les frontières provinciales. Elles sont ridicules.

Le président: Merci, monsieur Douglas, et maintenant, je donne la parole à M. Dumont.

Mr. Dumont: Thank you, Mr. Chairman. I would have liked to put my question to the Minister but as the Deputy Minister is here I am quite sure that he will give my question to the Minister. I have here an article from a newspaper, dated November 1969, and it says:

The federal government has just loaned \$1 million to KOREA for the expansion of the dairy industry...

As we know, those loans are almost always interest free. Could the \$90 million which are loaned, as we said earlier, by the Treasury for the administration of the Department of Agriculture, and the \$125 million that will be loaned in April, not be loaned, with the agreement of the Minister of Finance, without any interest so as to ensure a sound income to Canadian farmers?

M. Williams: Je demanderais à M. Barry de répondre, car il s'agit là d'une interprétation de la Loi sur la Commission canadienne du lait.

M. S. C. Barry (président, Commission canadienne du lait): Si j'ai bien compris la question de M. Dumont, il parlait de nos opérations financières. Comme le ministre nous l'a signalé, le produit que nous achetons pour soutenir le prix du marché du beurre, de la poudre de lait écrémé et du fromage, nous le finançons en vertu de l'argent que nous empruntons du ministre des Finances. Ces montants sont prévus dans la Loi. C'est un